

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 41

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse au fil des jours

14 décembre

On apprend que M. Pierre Graber présidera la délégation suisse qui participera à Paris à la réunion du comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Une association vient de se constituer pour la protection du lac de Sempach. Elle déposera une plainte contre la décision du Conseil d'Etat, qui a accepté un tracé de l'autoroute N 2 à travers le village d'Eich.

15 décembre

Le Département des finances et des douanes communique qu'«aux fins d'assurer la mise à exécution de la nouvelle réglementation – déjà approuvée par le Conseil national – sur le financement des routes nationales, le Conseil fédéral a porté de 15 à 20 centimes par litre, avec effet dès le 15 décembre 1971, la taxe supplémentaire à affectation spéciale grevant les carburants pour moteurs».

Les possesseurs des quelques 2 200 000 véhicules à moteur circulant en Suisse vont payer le litre d'essence 5 centimes plus cher.

16 décembre

Le Conseil des Etats approuve par 33 voix sans opposition l'augmentation des traitements des magistrats fédéraux et son indexation sur le traitement des fonctionnaires supérieurs de la Confédération. La session semestrielle du comité des ministres du Conseil de l'Europe se tient à Paris. Elle est présidée par le ministre suédois des affaires étrangères, M. Wickman.

Mais la présidence passe, l'année prochaine, à M. Pierre Graber, conseiller fédéral, chef du Département politique. Coïncidence intéressante: M. Olivier Reverdin préside, en même temps, l'assemblée de Strasbourg.

20 décembre

Se fondant sur les résultats de la conférence qui s'est tenue les 17 et 18 décembre à Washington, le Conseil fédéral a fixé le cours moyen du dollar des Etats-Unis à 3,84 francs, après avoir pris l'avis de la Direction générale de la Banque nationale suisse et d'entente avec elle, déclare un communiqué de notre gouvernement et de la BNS. Ce cours moyen constitue une réévaluation du franc par rapport au dollar de 13,9% à partir de la parité de 4.3728 francs qui était en vigueur avant le 9 mai, et une réévaluation de 6,4% à partir de la parité de 4.0841 francs fixée le 9 mai. La dévaluation du dollar par rapport au franc suisse se chiffre à 12,2% dans le premier cas et à 6% dans le second.

M. Stelio Molo est élu président de la SSR, en remplacement de M. Marcel Bezençon.

24 décembre

Le Conseil fédéral approuve le message concernant l'abrogation des articles de la Constitution fédérale sur les jésuites et les couvents (articles 51 et 52). Compte tenu du lien intrinsèque qui existe entre les deux articles d'exception, il propose aux Chambres fédérales de les supprimer par un unique arrêté fédéral, de ne pas les remplacer par d'autres dispositions et, par conséquent, de soumettre une seule question à la votation du peuple et des cantons.

28 décembre

La chancellerie fédérale constate que l'initiative populaire fédérale concernant la décriminalisation de l'avortement, déposée le 1^{er} décembre 1971, a abouti. Sur 63 710 signatures, 59 904 sont valables.

8 janvier

Alfred Gehri, l'un des plus féconds

auteurs dramatiques romands de renommée internationale, meurt à Morges dans sa 77^e année. Il laisse près de 40 pièces de théâtre, dont le célèbre «Sixième Etage», et plusieurs adaptations d'œuvres russes et espagnoles, dont «le Revizor» de Gogol.

10 janvier

Fleurs et tapis d'Orient égaient le Palais fédéral pour la traditionnelle présentation des vœux du corps diplomatique au Président de la Confédération. Un public curieux assiste à l'arrivée des autorités bernoises, dans des calèches, suivies par les voitures des ambassadeurs et des chargés d'affaires. Les diplomates, en jaquette, en uniforme ou en costume de leur pays, ont gravi le grand escalier pour gagner la salle des pas-perdus très richement fleurie.

11 janvier

D'une statistique de «La vie économique», effectuée en novembre dernier, sur l'indice des loyers, il résulte que le niveau moyen des loyers a augmenté de 4,3% depuis mai 1971, contre 3,7% au cours de la période parallèle de 1970. D'une année à l'autre, soit de novembre 1970 à novembre 1971, la hausse des loyers a atteint 9,5%, taux nettement plus élevé que l'année précédente (+ 7,6%).

12 janvier

Les promoteurs de l'initiative en faveur de la création d'un service civil ont déposé à la chancellerie fédérale à Berne les 62 513 signatures qui ont été récoltées.

14-15 janvier

Genève est le théâtre d'une importante conférence monétaire privée sur le thème «L'Europe et l'évolution du système monétaire international» à laquelle participe

le Président de la Confédération, M. Nello Celio.

19 janvier

Un groupe d'écrivains suisses adressent une lettre au premier ministre de l'URSS, M. Kossyguine le priant d'exercer toute son influence afin que l'écrivain soviétique Bukowski, condamné récemment, soit réhabilité.

20 janvier

On apprend que M. Hans Peter Tschudi, le doyen de fonction des conseillers fédéraux en activité, représentera la Confédération suisse aux funérailles du roi de Danemark, Frederik IX.

C'est lors d'une séance ordinaire que le Conseil fédéral a pris cette décision. Décision quasi-historique, il faut bien le dire: pour la première fois, un magistrat en charge ira représenter notre pays à l'étranger pour une cérémonie officielle. Le pas est important. Il mérite d'être relevé comme un acte témoignant la volonté suisse de participer davantage que par le passé aux événements internationaux.

Le Conseil fédéral autorise le Département de justice et police à engager la procédure de consultation au sujet d'une loi fédérale sur l'assistance des Suisses à l'étranger. L'avant-projet de loi prévoit que la Confédération se chargera — avec certaines restrictions — de l'assistance des Suisses de l'étranger. Cette solution nouvelle doit permettre d'éviter les inégalités de traitement, fréquemment critiquées, qui résultent de l'assistance de ces compatriotes nécessaires aux frais des cantons et des communes. Elle assurera en outre un règlement plus rapide des demandes de secours.

Réplique à l'initiative sur la coordination scolaire lancée par les jeunes agrariens, les nouveaux articles constitutionnels sur l'enseignement et l'article sur la re-

cherche sont approuvés par le Conseil fédéral. Pour la première fois on propose d'ancrer dans la Constitution un droit social: le droit à la formation. En effet chaque habitant se voit reconnaître le droit d'acquérir une formation «conforme à ses aptitudes».

Autre innovation — attendue celle-là — qui fixe le principe selon lequel l'enseignement est du domaine commun de la Confédération et des cantons, alors que jusqu'ici seule la souveraineté des cantons était reconnue.

22 janvier

Un grand artiste vaudois, Charles Clément, connu pour ses peintures et ses vitraux meurt à Lausanne dans sa 83^e année. Bourgeois de Cartigny (GE) né le 27 juin 1889 à Rolle, Charles Clément avait travaillé d'abord à Paris, à Düsseldorf (Académie Royale), à Florence et à Marseille avant de rentrer au pays de Vaud.

23 janvier

Par 26 282 voix contre 13 938, les citoyens du canton de Saint-Gall approuvent l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes sur les plans cantonal et communal. Jusqu'ici les Saint-Galloises ne possédaient ce droit qu'en matière fédérale et religieuse.

27-29 janvier

M. Rudolf Kirchschleger, ministre autrichien des Affaires étrangères fait une visite officielle en Suisse. A cette occasion, il s'entretint avec le conseiller fédéral Pierre Graber au sujet de questions intéressant les deux pays.

30 janvier

Les citoyens du canton d'Uri acceptent l'introduction du droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, par 3011 «oui» contre 2261 «non». Les Urnaises pourront se prononcer en matière cantonale.

Pour ce qui concerne les affaires communales et corporatives, elles devront attendre la votation du 5 mars prochain.

1^{er} février

On apprend qu'après sa démission de la tête de l'Action nationale contre l'emprise étrangère, M. Rudolf Weber a fondé un nouveau parti. Il s'agit des «Unzufriedenen» (mécontents). Ce nouveau Mouvement comprendra diverses personnalités ayant appartenu à l'Action nationale.

7 février

Victime d'un malaise cardiaque, le doyen du Conseil national, M. von Waldkirch, est décédé à Berne. Il sera remplacé par le premier des viennent-ensuite sur la liste républicaine bernoise, M. Bernard König.

9 février

On apprend que le Conseil fédéral, au cours de sa séance hebdomadaire, a décidé de reprendre contact avec l'Italie au sujet du problème de la main d'œuvre étrangère, cela en vue de négociations futures.

10 février

Le Département politique fédéral confirme que le nouveau secrétaire des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, se rendra en visite officielle en Suisse d'ici juin.

Une délégation de journalistes de la République populaire de Chine, emmenée par M. Teng Kang, directeur adjoint de l'agence Hsin-hua, est arrivée à Berne où elle est l'hôte du Département politique fédéral.

12-13 février

On apprend que le parti républicain de M. James Schwarzenbach a retiré son offre de négociation avec l'Action nationale concernant la constitution d'un groupe commun à l'Assemblée nationale.